

Aux représentantes et
représentants des médias

Communiqué de presse du 02.03.2021

AGGLOlac: mission remplie, objectifs atteints

Phase finale pour le projet d'extension urbaine au bord du lac «AGGLOlac». Quelques deux semaines avant les débats parlementaires à Bienne et à Nidau, les autorités des deux villes se montrent satisfaites du résultat de longues années de planification et sont convaincues que les objectifs ambitieux visés avec ce projet peuvent être atteints.

Sandra Hess, mairesse de Nidau, l'a affirmé lors d'une conférence de presse mardi matin sur l'ancien site d'Expo.02, «douze ans après les premières esquisses du projet, AGGLOlac n'est plus une idée en l'air, mais bien un projet en bonne et due forme». Ces prochaines années, en effet, un quartier doit y voir le jour pour quelque 1500 habitantes et habitants, de même qu'une zone verte de détente de proximité près de la rive. Au cours de la planification, l'idée originale a certes connu quelques adaptations, mais comme le souligne Sandra Hess, «le souhait de rapprocher la ville du lac va enfin être exaucé». La marina aménagée au port de petite batellerie prolongé ainsi que le parc de rive vont devenir un nouveau symbole des villes de Nidau et de Bienne. «La population va pouvoir profiter des atouts d'une vie urbaine au bord de l'eau, et ce, pas uniquement durant la période estivale». De plus, Sandra Hess a présenté une brochure éditée par la société de projet AGGLOlac, qui fournit une illustration vivante du quartier projeté.

Comblent une lacune urbanistique

Comme tient encore à compléter Erich Fehr, maire de Bienne, «les Villes de Bienne et de Nidau ont certes prévu un projet d'envergure, mais sans tomber dans le gigantisme. On a fait quelques concessions aux conditions locales et aux sensibilités politiques, et toujours pu compter sur la complaisance du partenaire Mobimo, sans pour autant diluer les objectifs stratégiques. Notre volonté est de réduire la distance historique entre les villes et leur lac, et ainsi combler une lacune urbanistique». Le projet AGGLOlac va permettre à Bienne et à Nidau de se tourner plus avant vers le lac et de profiter de l'accès au lac comme d'autres villes. Le site retenu a le potentiel de devenir un quartier avec un grand rayonnement et de renforcer la position des deux villes par rapport à d'autres. Grâce à la proximité de la gare, du campus de la Haute école spécialisée bernoise et des centres-villes, l'ancien site d'Expo.02 est en outre l'endroit idéal pour réaliser cette prochaine grande étape de développement urbain.

Ville de Bienne
Chancellerie municipale

Pont-du-Moulin 5 · 2502 Bienne
T 032 326 11 21
info.chm@biel-bienne.ch
www.biel-bienne.ch

Stadt Nidau
Zentrale Dienste

Schulgasse 2 · 2560 Nidau
T 032 332 94 02
info@nidau.ch
www.nidau.ch

Développement durable comme il se doit

De l'avis de Marc Eyer, conseiller municipal nidowien, «le projet AGGLOlac permettra une croissance axée sur des objectifs de durabilité.» En termes d'approvisionnement énergétique, de mobilité et de surface nécessaire, le quartier satisfait à des exigences élevées.

Le développement urbain ne se résume cependant pas à cela. Pour qu'AGGLOlac déploie tous ses atouts, il faut, d'une part, atteindre une certaine densité et, d'autre part, à titre de compensation, créer des espaces publics généreux, où l'on peut se rencontrer, s'adonner à des activités de loisirs, pratiquer du sport ou profiter d'événements culturels. Tout cela va être possible ici. Selon Marc Eyer, «la mixité sociale est aussi importante pour garantir une qualité de vie élevée». Celle-ci sera d'ailleurs favorisée par le fait que quelque 18 pour cent des surfaces de plancher dans le nouveau quartier résidentiel seront réservés à la construction de logements d'utilité publique.

Poursuivre une coopération éprouvée

Pour Silvia Steidle, directrice des finances et conseillère municipale biennoise, c'est la planification des deux villes de Bienne et de Nidau sous forme de partenariat avec l'investisseur Mobimo qui a permis cet excellent résultat. «Chaque partie y a certes ses propres intérêts, mais il était déterminant que l'on ne perde pas de vue l'objectif commun.» Nidau et Bienne entendent désormais poursuivre leur collaboration, afin de mettre en œuvre la planification et, ensuite, de gérer et d'entretenir le nouveau quartier. «Un syndicat de communes fournit le cadre approprié» souligne Silvia Steidle. «Il faut une organisation efficace qui s'occupe intégralement du développement d'AGGLOlac.» Le syndicat de commune est certes une personne juridique autonome qui finance ses dépenses par des moyens autogénérés, «mais il est dirigé par des conseillers municipaux démocratiquement élus et sa fortune, comprenant tant les terrains que les infrastructures, demeure la propriété des deux villes».

Mobimo mise sur un engagement à long terme

Daniel Ducrey, CEO de la société immobilière Mobimo, s'est exprimé également quant à la phase de planification achevée et à la réalisation du projet AGGLOlac: «Nous avons mis beaucoup de ferveur dans ce projet. Pour des entreprises expérimentées aussi, développer un site à un endroit aussi attrayant représente quelque chose de tout à fait particulier». Mobimo s'est toujours identifiée avec les objectifs stratégiques des deux Villes. «AGGLOlac doit être un quartier rayonnant et jouissant d'une grande qualité de séjour pour la population» souligne-t-il encore. C'est une condition préalable au succès à long terme visé par Mobimo et les deux Villes. «Construire et passer ensuite à autre chose, ce n'est pas notre politique. Nous assumons notre responsabilité durant des décennies pour nos développements et quartiers réalisés».

Pour tout renseignement complémentaire:

Sandra Hess, mairesse de Nidau, 079 415 52 21

Erich Fehr, maire de Bienne, 032 326 11 01

Silvia Steidle, directrice des finances de la Ville de Bienne, 032 326 13 01

Marc Eyer, responsable du domaine de la formation, de la culture et du sport de la Ville de Nidau, 076 261 69 34

Projet AGGLOlac

Le projet de développement urbain AGGLOlac englobe l'aménagement d'une ceinture verte d'espaces libres sur la rive du lac de Biemme ainsi que le développement d'un quartier devant accueillir quelque 1500 habitantes et habitants. En 2013, sur mandat de leur parlement respectif, les villes de Nidau et de Biemme ont fondé, en partenariat avec la société immobilière spécialisée Mobimo AG, la société de projet AGGLOlac, qui a élaboré les études de base en termes de planification, d'organisation et de finances, afin de réaliser le projet. Les parlements de Biemme (les 17 et 18 mars 2021) et de Nidau (le 18 mars 2021) vont traiter de cette affaire, qui sera probablement soumise en votation populaire le 13 juin 2021. L'ensemble des rapports, des plans et autres documents relatifs sur lesquels se fonde le projet AGGLOlac peuvent être consultés comme suit sur internet:

www.nidau.ch/agglolac

www.biel-bienne.ch/agglolac

www.agglolac.ch

Brochure

La brochure «Quartier au bord du lac, zone de détente de proximité, espace libre – Les infrastructures publiques dans le périmètre d'AGGLOlac» peut être obtenue ou commandée aux adresses suivantes:

*Administration municipale de Nidau
Schulgasse 2
2560 Nidau
info@nidau.ch*

*Ville de Biemme
Service central d'information
Pont-du-Moulin 5
2501 Biemme
info@biel-bienne.ch*

*Société de projet AGGLOlac
info@agglolac.ch*